

## Val-des-Lacs, Caroline Champoux

---

**De:** thierry@consultantsviallet.com  
**Envoyé:** 8 juillet 2022 09:02  
**À:** Val-des-Lacs, Caroline Champoux  
**Objet:** TR: VIALLET CONSULTANTS OFFRE DE SERVICE NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE SCFP  
**Pièces jointes:** Viallet Consultants -Lettre Offre de service Négociation convention collective SCFP 1.pdf; Viallet Consultants - Offre de service Négociation convention collective SCFP 1.pdf

**De :** thierry@consultantsviallet.com <thierry@consultantsviallet.com>  
**Envoyé :** 8 juillet 2022 08:28  
**À :** 'dg@val-des-lacs.ca' <dg@val-des-lacs.ca>  
**Objet :** VIALLET CONSULTANTS OFFRE DE SERVICE NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE SCFP

Bonjour Madame Champoux,

La présente fait suite à notre plus récent entretien téléphonique au sujet de l'objet cité en rubrique.

Ainsi, à cet égard, nous vous soumettons ci-joint une offre de service pour vous accompagner dans le cadre de la prochaine négociation du renouvellement de cette convention collective.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez agréer, Madame Champoux, l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Thierry Viallet* CRIA



10, rue Beau-Soleil, Morin-Heights

Québec J0R 1H0

[thierry@consultantsviallet.com](mailto:thierry@consultantsviallet.com)

Consultantsviallet.com

514-708-4029

**Message de confidentialité :** Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

**Confidentiality message :** This communication ( including any files transmitted with it ) is intended solely for the person or entity to whom it is addressed, and may contain confidential or privileged information. The disclosure, distribution or copying of this message is strictly forbidden. Should you have received this communication in error, kindly contact the sender promptly, destroy any copies and delete this message from your computer system.



**CONFIDENTIEL**

Le 12 juillet 2022

Madame Caroline Champoux  
Directrice générale par intérim  
Municipalité de Val-des-Lacs  
349, chemin Val-des-Lacs  
Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0

**OBJET : Offre de service**

- **Négociation du renouvellement de la convention collective à intervenir entre la Municipalité de Val-des-Lacs et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2531**
- 

Madame Champoux,

La présente fait suite à notre plus récent entretien téléphonique au sujet de l'objet cité en rubrique.

Ainsi, à cet égard, nous vous soumettons ci-joint une offre de service pour vous accompagner dans le cadre de la négociation du renouvellement de cette convention collective.

Nous privilégions une méthode de négociation axée sur la résolution de problèmes et la recherche de solutions communes plutôt qu'une méthode fondée sur les positions respectives des parties. En fonction de la méthode retenue et de notre connaissance du représentant syndical, il est plus que probable que l'on doive « passer » d'une méthode à l'autre au fil des discussions afin de conserver un degré d'échanges et d'écoute. Dans cette perspective et afin de conserver un minimum d'organisation dans le déroulement des négociations, il est nécessaire que la planification du mandat tienne compte de cette réalité.

Advenant l'octroi du mandat, nous vous présenterons un échéancier de réalisation des travaux requis pour l'exécution du mandat relatif à la négociation du renouvellement de la convention collective. Cet échéancier sera présenté par phases avec une estimation approximative de la durée et de la séquence de réalisation. La mise en œuvre effective de cet échéancier devra toutefois prendre en considération le moment où le mandat sera octroyé et les contraintes découlant de la disponibilité des intervenants, des représentants et du porte-parole du syndicat et des imprévus inhérents au déroulement des négociations où la durée des échanges peut difficilement être dictée par l'une ou l'autre des parties. Si tel est le cas, un conflit pourrait être prévisible.

Pour ce mandat, le professionnel attitré à ce dossier serait le soussigné.

Le soussigné est un expert en relations du travail et il exerce sa profession depuis plus de 30 ans. Il est, entre autres, un spécialiste en négociations de convention collective. Il agit, pour le compte de sa clientèle, à titre de négociateur aux tables de négociation de conventions collectives, plus particulièrement dans le secteur municipal. À ce titre, il a participé et réalisé plus de 250 dossiers de négociation de conventions collectives, dont une quarantaine dans le cadre d'une convention collective regroupant des employés cols bleus.

Le soussigné est donc disposé à assumer le rôle de porte-parole à la table de négociation en vue de la négociation de la convention collective citée précédemment. Son expérience et son expertise en font une ressource professionnelle de premier ordre. Il assumera le leadership nécessaire à la réalisation du présent mandat. Sa disponibilité sera en fonction des exigences de la Municipalité de Val-des-Lacs afin de réaliser la conclusion de la convention collective des cols bleus, et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez agréer, Madame Champoux, l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Thierry Viallet*

Thierry Viallet, CRIA

p.j. Offre de service

## **OFFRE DE SERVICE**

Négociation de la convention collective  
des cols bleus, SCFP, section locale 2531

### **PRENEUR**



**MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS**

### **CONSULTANT**

**Viallet Consultants**



10 rue Beau-Soleil  
Morin-Heights (Québec) J0R 1H0

8 juillet 2022

## **OFFRE DE SERVICE**

### **MANDAT**

Agir à titre de porte-parole à la table de négociation en vue de la conclusion du renouvellement de la convention collective de travail à intervenir entre la municipalité de Val-des-Lacs et le Syndicat des employés cols bleus, SCFP section locale 2531.

Les travaux reliés au présent mandat seront, entre autres, les suivants :

- 1) Étude du projet syndical de convention collective ;
- 2) Analyse des conditions de travail actuelles des employés ;
- 3) Analyse comparative des conditions existantes dans le secteur municipal par rapport aux demandes syndicales ;
- 4) Étude du fonctionnement de l'organisation administrative de la Municipalité ;
- 5) Collecte des données économiques et financières ;
- 6) Obtention du mandat de négociation, notamment celui du cadre financier (monétaire) ;
- 7) Réflexion quant à l'orientation générale du dossier de négociation ;
- 8) Préparation de l'argumentaire à la table de négociation ;
- 9) Préparation et rédaction des textes en guise de propositions ou de contre-propositions patronales ;
- 10) Entretiens téléphoniques avec le porte-parole syndical et tous échanges de courriels avec ce dernier ;
- 11) Rencontres préparatoires avec les membres du comité patronal de négociation ;
- 12) Préparation de divers documents utilisés dans le cadre de l'évolution de la négociation dont un document intitulé « Bilan des négociations » ;
- 13) Préparation des textes finaux de la convention collective ;
- 14) Participation avec la directrice générale de la présentation de l'avancement de réalisation des travaux aux membres du conseil municipal en fonction de leurs besoins et de l'évolution du dossier ;
- 15) Dépôt officiel de la convention collective au ministère du Travail.



## **PROFESSIONNEL AU DOSSIER**

Thierry Viallet, CRIA

## **COÛT**

Le taux horaire est de 129,00 \$, excluant les taxes applicables. Nous avons établi le coût estimé dudit mandat à environ 30 d'heures pour la négociation du renouvellement de la convention collective de travail.

Si toutefois les travaux vont au-delà de l'estimation, vous en serez avisés et nous prendrons entente.

Les déboursés sont les suivants :

- Frais de déplacement : 0,75 \$/kilomètre
- Frais d'impression : 0,25 \$/copie

## **NOS SERVICES PROFESSIONNELS**

Fournir conseil et expertise, entre autres, en matière de :

- Gestion des relations du travail ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Négociation de conventions collectives de travail et d'ententes particulières dans un milieu syndiqué (plus de 250 conventions collectives négociées autant avec des syndicats affiliés avec les centrales syndicales du SCFP, la CSN, les TUAC, la CSD, UNIFOR, SPQ et les Teamsters) ;
- Application et interprétation de conventions collectives de travail ou des différentes lois et règlements en droit du travail et de l'emploi ;
- Programmes de formation et d'information sur mesure ;
- Traitement de plainte de harcèlement psychologique (médiation et enquête) ;
- Gestion des mesures disciplinaires et administratives dont les enquêtes ;
- Négociation de fin d'emploi de cadres supérieurs et intermédiaires ;
- Rédaction de contrat individuel de travail, de fin d'emploi et de politiques et règlements d'entreprise ;
- Analyse de griefs, de mécontentements et autres litiges : évaluation de leur bien-fondé, formulation de recommandations appropriées et conseil sur les opportunités de règlement ;
- Traitement de dossier de personnel syndiqué et non-syndiqué ;
- Animation de comités paritaires avec les syndicats (comité de relations de travail, d'évaluations de fonction, d'organisation du travail et de santé et sécurité du travail).

## **RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES**

Nous vous invitons à communiquer avec les personnes nommées ci-après afin de vous enquérir de la qualité des services professionnels offerts par le soussigné :

- **Ville de Lorraine** : Christian Schryburt, Directeur général
- **Ville de Montréal-Ouest** : Me Raffaella Di Stasio, Directrice générale
- **Ville de St-Eustache** : Christian Bellemare, Directeur général, François Bélanger, Directeur général adjoint ou Isabelle Gauthier, Directrice des ressources humaines
- **Municipalité de Lac Supérieur** : Sophie Choquette, Directrice générale et Steve Perreault, Maire
- **Municipalité de St-Adolphe d'Howard** : Stéphane LaBarre, Directeur général ou Marie-Hélène Gagné, Directrice générale adjointe et directrice des finances
- **Cosmodôme de Laval** : Stéphanie Girard-Beaudry, Directrice générale
- **Axion Plus 50** (anciennement Place des aînés de Laval) : Sonia Query, Directrice générale
- **Carrefour jeunesse emploi Rivière du Nord** : Mélanie Vachon, Directrice générale
- **Groupe Yves Légaré** (Complexes funéraires Yves Légaré) : Diane Laberge, Vice-présidente
- **Corporation des organismes service santé St-Laurent** : Me Maria Ximera Florez, Directrice générale
- **Comité organisateur des jeux du Québec 2020** ; Marc De Blois, Directeur général

